"CHARTE DU RÉSEAU E-RDR"

réseau e-rdr

PRÉAMBULE

Le Réseau e-RdR réunit des acteur·ices engagé·es dans la Réduction des Risques (RdR) sur les espaces numériques interactifs.

Ce réseau est composé de structures associatives, de communautés, d'initiatives personnelles indépendantes, de bénévoles et de professionnel·les.

- Nous avons choisi de nous unir en un réseau décentralisé et inclusif afin de faciliter les interactions entre nos membres et de créer une communauté de pratiques qui puissent être au bénéfice des usagers de drogues et du grand public.

Article 1 : objectifs

1.1. Faire connaître

Nous nous engageons à recenser et diffuser des informations sur la e-RdR. Cela inclut la création d'un annuaire, des outils de communication spécifiques à la e-RdR, ainsi que la réalisation d'un site ressource dédié à ce domaine.

1.2. Fédérer les acteur·ices

Nous visons à renforcer la collaboration entre les acteurs de la e-RdR en organisant des réunions de réseau, en mettant en place des outils communs, en favorisant la mutualisation des ressources et en encourageant les partenariats.

1.3. Conceptualiser et promouvoir la e-RdR

Nous nous efforçons de définir collectivement la e-RdR, d'élaborer une charte de valeurs et d'éthique pour cette discipline, de créer un référentiel pour affirmer notre position, et de favoriser la professionnalisation dans ce domaine.

1.4. Politique/Plaidoyer et Communication

Nous nous engageons à promouvoir la e-RdR à travers des actions de communication externe et à plaider en faveur de politiques qui soutiennent nos objectifs.

1.5. Vulgariser et normaliser la e-RdR

Notre objectif est d'atteindre un public plus vaste en dehors de nos réseaux.

1.6 Faciliter la professionnalisation des intervenant·es

pour favoriser la montée en compétances la professionnalisation et la reconnaissance des métiers liés à la e-RdR.

→

Article 2 : valeurs / principes directeurs

2.1. Bénéfices liés à l'usage de drogues

Nous reconnaissons que la recherche de bénéfices est la principale motivation de la consommation de drogues. Ces bienfaits peuvent revêtir différentes formes : plaisir, performance, soin, spiritualité, sociabilité, créativité... En réduisant les risques associés à la consommation, les actions de e-RdR contribuent à promouvoir une culture de l'usage orientée vers le bien-être et l'amélioration globale de la qualité de vie.

2.2. Autonomisation/Émancipation

Notre objectif est d'autonomiser et d'émanciper les individus, en les aidant à devenir acteurs de leurs propres décisions en matière de consommation. Nous promouvons la santé en encourageant les individus à prendre des décisions éclairées, en mettant en place des stratégies collectives et différenciées, et en fournissant diverses ressources internes et externes.

2.3. Repères

Nous mettons en place des éléments concrets et des références communes pour baliser les actions et les outils de la e-RdR. Ces repères aident les utilisateurs à identifier et à comparer des ressources, à s'orienter et à accéder à des informations valides / sourcées.

Article 3 : adhésion et gouvernance

Le réseau fonctionne de manière décentralisée, laissant à chaque membre son autonomie et son identité propre. Chacun est libre de s'engager dans tout ou partie des objectifs du réseau. Notre mode de gouvernance repose sur des projets communs, avec une mise en commun des ressources pour réaliser des actions collectives qui peuvent concerner l'ensemble du réseau ou des groupes de membres. Les décisions sont prises de manière organique, impliquant les personnes concernées par les projets, sans qu'il n'y ait d'organe exécutif centralisé.

Pour cela, les moyens de décisions privilégiés dans les groupes sont dans l'ordre : le consensus (accord de toustes) et le consentement (personne ne s'y oppose).

La qualité de membre s'acquiert en fonction des volontés des acteur·ices, de l'adhésion à la charte et après avoir présenté au réseau son action de e-RdR lors d'un wébinaire. L'animation et le portage sont gérés par l'une ou plusieurs des structures membres, avec le soutien du conseil d'orientation stratégique composé des membres souhaitant s'y engager suite à une cooptation et pouvant participer à certains arbitrages lorsque nécessaire.

> "Ce mode de gouvernance repose sur une culture de la confiance entre membres en favorisant leur autonomie et leur responsabilisation dans le réseau."

Article 4 : révision de la Charte

Cette charte peut être révisée par les membres du réseau, en consultation, pour s'adapter aux évolutions de la e-RdR et aux besoins changeants de la communauté du réseau.

VOUS MENEZ DES ACTIONS D'E-RDR ?
VOUS VOUS RETROUVEZ DANS CETTE CHARTE ?

POUR EN SAVOIR PLUS :

e-rdr.fr

contact@e-rdr.fr

POUR REJOINDRE LE RÉSEAU

Répondez à l'enquête e-RdR

enquete.e-rdr.fr



Le réseau e-RdR est soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

réseau e-rdr